

AGeReB Delta Mono



Appui à la gestion de la réserve de biosphère du Mono et de l'aire marine protégée Bouche du Roy pour un développement économique inclusif durable.

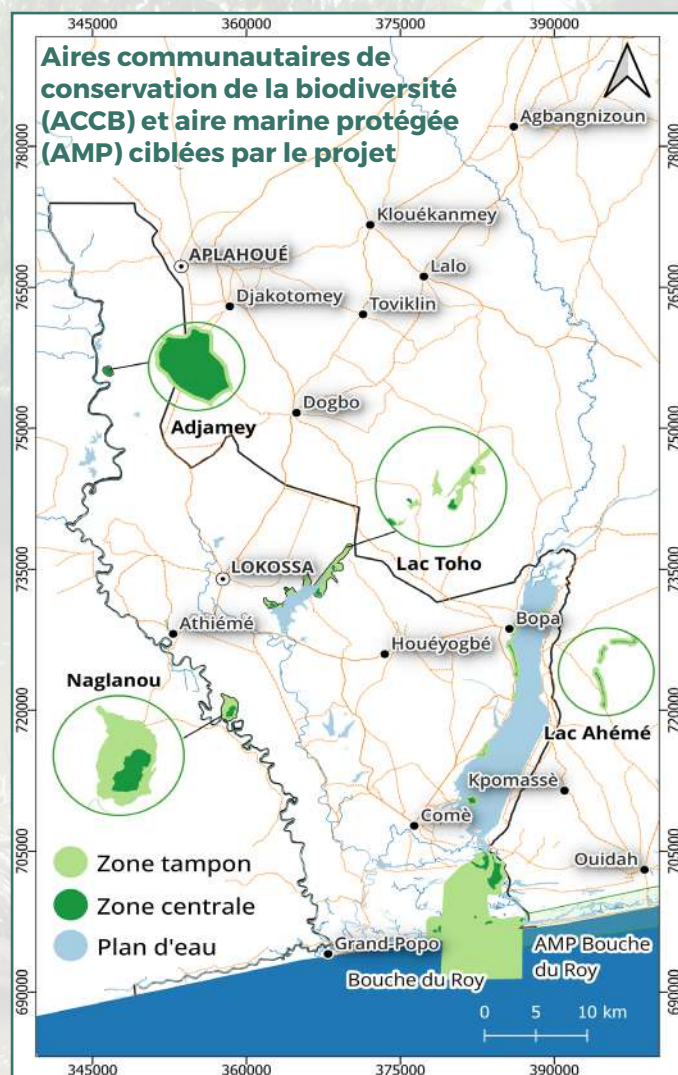
Renforcer la gestion de la Réserve de Biosphère du Mono et le développement de l'Aire Marine Protégée de la Bouche du Roy

SYNTHESE CONTEXTUELLE

La Réserve de Biosphère transfrontière du Mono fait et fera face à de multiples pressions telles que : la poussée démographique qui accroît l'exploitation de ses ressources naturelles; le projet de construction du barrage hydroélectrique d'Adjarala en amont du fleuve Mono; le projet d'aménagement d'une vaste zone touristique dans la zone de l'embouchure du fleuve Mono; le développement de l'écosystème portuaire du Bénin et l'aménagement du corridor logistique reliant les pôles économiques de Lagos (Nigéria), d'Accra (Ghana) et d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Décrétée en 2022, le fonctionnement de l'Aire Marine Protégée de la Bouche du Roy (AMP-Bouche du Roy) requiert la mise en place d'un mécanisme de gouvernance et de gestion pour l'atteinte de ses objectifs de conservation.

OBJECTIF

Dans un contexte marqué par de multiples pressions d'origines humaines, UICN, UICN-NL et Eco-Benin travailleront dans le cadre du projet à renforcer les mesures de conservation des écosystèmes fluviomarins de la Réserve de Biosphère transfrontière du Mono et de l'Aire Marine Protégée de la Bouche du Roy tout en promouvant une croissance durable à travers la valorisation des services écosystémiques et en tenant compte des effets des grands aménagements écotouristiques ainsi que de la lutte contre les changements climatiques.



ODD VISES



Communes bénéficiaires

10 communes : Bopa, Comé, Grand-Popo, Ouidah, Djakotomey, Aplahoué, Athiémé, Lokossa, Houéyogbé, Kpomassé



Période d'exécution

Juillet 2023 - Juillet 2027



Budget global

5,9 Millions €



Contacts

iucn.org | ecobenin.org | monodelta@iucn.nl



Les mesures de gestion de l'Aire Marine Protégée de la Bouche du Roy sont facilitées

- Réaliser la cartographie et le zonage de l'AMP
- Mettre en place le comité de gestion de l'AMP
- Mettre en œuvre les activités de surveillance
- Appuyer les mesures prioritaires d'aménagements

Des formations professionnelles en écotourisme sont soutenues

- Analyser les offres et la demande en formations d'écotourisme
- Appuyer le centre Nonvignon pour la formation aux métiers du tourisme
- Coacher pour l'insertion des apprenants
- Soutenir la création d'un écosystème de microentreprise pour l'écotourisme
- Renforcer le programme d'éducation environnementale dans les écoles

Des mécanismes financiers pour la conservation sont développés

- Établir un cadre des actions pour le climat et la biodiversité
- Développer des analyses de rentabilité pour des projets de valorisation de la biodiversité
- Identifier et développer de mécanismes de financement durables
- Ouvrir la voie à l'investissement carbone
- Accompagner les entreprises dans la mise en place de la RSE
- Renforcer la visibilité de la réserve et de l'AMP

AXES D'INTERVENTION

Les capacités des acteurs de gestion de la réserve et de l'AMP sont renforcées

- Former et accompagner les gestionnaires à la gestion des aires protégées
- Former et accompagner les municipalités à l'élaboration d'actions climat
- Accompagner les municipalités pour rendre leur PDC (Plan de développement communal) climato-sensibles
- Mettre en place un forum multiacteurs

Le plan de gestion de la réserve est mis en oeuvre

- Concevoir le plan d'aménagement et de gestion de la réserve
- Actualiser les plans de gestions des ACCB
- Renforcer les capacités opérationnelles pour une gestion effective
- Appuyer les mesures prioritaires d'aménagements
- Appuyer la matérialisation des zones centrales des ACCB
- Soutenir des travaux de recherche appliquée dans la Réserve

BENEFICIAIRES



Les activités de l'initiative impacteront directement **20320 riverains** de la Réserve et indirectement environ 385994 habitants.

